

# Clermont → Vivre sa ville

**PLAN LOCAL D'URBANISME** ■ La phase de concertation libre se termine, l'enquête publique va commencer

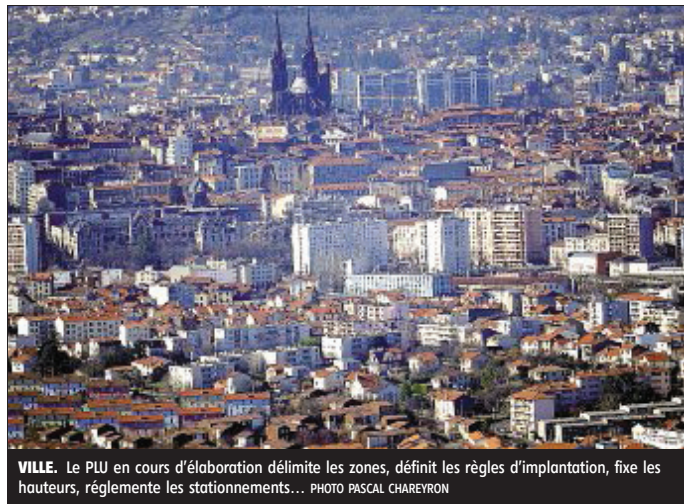
## Équilibrer, embellir et verdir Clermont

Le Plan local d'urbanisme (PLU) se substituera au Plan d'occupation des sols (POS) à partir de début 2017. Ce nouveau règlement et ses orientations d'aménagement et de programmation sont présentés au public cette semaine.

La démarche est longue, extrêmement attentive et minutieuse... et elle est concertée. Engagée par la Ville en 2012, l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) qui va succéder au POS s'achèvera ainsi en fin d'année 2016, pour devenir exécutoire début 2017. Ce règlement permettra d'atteindre les objectifs portés par le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) de la Ville.

### Trois zones, pas plus

La dernière phase de concertation libre sur le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation se déroule en ce moment sous forme d'une exposition du règlement élaboré et de trois réunions publiques, animées par l'adjoint en charge de l'urbanisme, Grégory Bernard.



VILLE. Le PLU en cours d'élaboration délimite les zones, définit les règles d'implantation, fixe les hauteurs, réglemente les stationnements... PHOTO PASCAL CHAREVON

Invités à s'exprimer au cours de ces réunions publiques, les Clermontois peuvent aussi apporter leurs contributions écrites sur le site internet de la Ville jusqu'à fin octobre, puis ils pourront également le faire pendant la phase d'enquête publique (mi-2016).

Voulu plus simple que ne l'était le POS, ce plan pré-

sente un zonage réduit à trois types d'espaces : une grande « zone urbaine générale », des « zones agricoles » et des « zones naturelles ».

« Notre ville a trouvé ses frontières, elle ne s'étendra pas au-delà de son périmètre actuel », a indiqué l'élu, en précisant que des mesures de protection spécifiques seraient aussi

appliquées aux secteurs verts à l'intérieur de la zone urbaine elle-même (cités jardins et autres zones de végétation).

Pour être plus lisible, le PLU comportera six articles (au lieu des quinze du POS) pour la zone urbaine.

Il a pour objectifs premiers d'améliorer la mixité fonctionnelle et sociale

sur l'ensemble de la ville, gages d'un meilleur équilibre.

« Il s'agit de développer ou maintenir au sein de l'espace urbain des quartiers vivants où l'on peut à la fois se loger, travailler, faire les achats du quotidien sans avoir recours aux déplacements motorisés », explique Grégory Bernard, qui insiste sur sa volonté « de permettre un équilibre social dans tous les quartiers ». Les zones d'activités du Brézet et de la Pardieu, par exemple, pourraient évoluer en accueillant des immeubles d'habitation.

### Susciter la créativité architecturale

Parmi les points forts de ce PLU, le renforcement de la nature dans la ville, et la volonté de susciter la créativité des concepteurs au service d'une qualité urbaine et architecturale nouvelle.

S'il fixe les zones, les implantations des bâtiments et l'orientation de leurs fonctions, le PLU en fixe aussi les hauteurs. Sur ce point, « on ne veut pas faire violence à notre ville » explique l'adjoint à l'urbanisme.

Il précise : « Nous vou-

lons favoriser l'occupation des toits pour générer des nouveaux usages liés à la qualité de vie ; il s'agit de créer le paysage de la cinquième façade ».

➔ **Trois réunions publiques.** La première réunion publique s'est tenue la semaine dernière à la mairie. Les deux autres rendez-vous sont donnés cette semaine : mercredi 28 octobre à 18 h 30 à la salle Leclanché et jeudi 29 octobre à 18 h 30 à la maison de quartier Saint-Jacques. L'exposition du projet se poursuit jusqu'au 30 octobre dans le patio de l'hôtel de ville.



« Ce PLU vise un équilibre social dans tous les quartiers »

GRÉGORY BERNARD  
Adjoint à l'urbanisme

### NUMÉROS UTILES

#### LA MONTAGNE

- **Standard.** Tél. 04.73.17.17.17.
- **Rédaction.** 45, rue du Clos-Four, Clermont-Ferrand cedex 2. Tél. 04.73.17.18.20, fax, 04.73.17.17.32.
- **Abonnements.** Tél. 0810.61.00.63 (n° Azur).
- **Site Internet.** www.lamontagne.fr

#### REGIE PUBLICITAIRE

- **Centre France Publicité.** 45, rue du Clos-Four, BP 90124, Clermont-Ferrand cedex 2. Publicité : tél. 04.73.17.30.42, fax, 04.73.17.30.09. Petites annonces : tél. 0.825.818.818 (\*), fax, 04.73.17.30.19. Avis d'obsèques : tél. 0.825.31.10.10 (\*), fax, 04.73.17.31.19. Annonces légales : tél. 0.826.09.01.02 (\*), fax, 04.73.17.30.59. Annonces emploi : tél. 0.826.09.00.26 (\*), fax, 04.73.17.30.59. \*0.15 €ttc/mn.

#### URGENCES

- **MÉDECINS DE GARDE.** AMUAC, tél. 04.73.44.10.00. 7 j/7 et 24 h/24 pour Clermont-Ferrand, Aubière, Beaumont, Romagnat, Ceyrat, Saulzet-le-Chaud, Royat, Chamalières, Durtol, Chanat, Orcines, Blanzat, Sayat, Cébazzat, Gerzat, Châteaugay, Saint-Beauzeire, Aulnat.
- **SOS Médecins,** 7 j/7 et 24 h/24, pour Clermont et son agglomération. Tél. 3624 ou 04.73.42.22.22.
- **PHARMACIES.** En dehors des heures d'ouverture des officines, pharmacie Ducher, 1, place Delille. Tél. 04.73.91.31.77 (24 h/24).
- **POMPIERS.** Tél. 18.
- **CHU.** SAMU, tél. 15. Urgences : enfants, à l'hôpital Estaing, tél. 15 ; adultes, à l'hôpital Gabriel-Montpied, Saint-Jacques, tél. 04.73.75.0750.
- **CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE.** Tél. 04.73.15.20.20.
- **CENTRE ANTIPOISSONS.** Tél. 04.72.11.69.11.
- **HÔPITAL SAINTE-MARIE (PSYCHIATRIE).** Tél. 04.73.43.55.10.
- **PÔLE SANTÉ RÉPUBLIQUE.** Urgences 7 j/7 et 24 h/24. Tél. 04.73.99.49.49.
- **AMBULANCIERS.** Composer le 15.
- **ALMA 63.** Allo maltraitances personnes âgées, adultes handicapés. Tél. 04.73.24.38.05 ;

as.alma63@orange.fr.

■ **AIDES.** Accueil des personnes concernées par le VIH-sida. Tél. 04.73.99.01.01.

■ **CROIX-ROUGE FRANÇAISE.** Tél. 04.73.92.68.55.

■ **SOS AMITIÉ.** Aide aux personnes seules ayant besoin d'écoute. Tél. 04.73.37.37.37.

■ **SOS ALCOOL CROIX-BLEUE.** Tél. 04.73.34.15.47.

■ **ALCOOLIQUES ANONYMES.** Tél. 0.820.32.68.83.

■ **FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES.** Point accueil de jour, aide gratuite et confidentielle (04.73.90.00.66).

■ **AIDE À DOMICILE.** Familles en difficulté. Tél. 04.73.35.53.60.

■ **MINIBUS HANDICAPÉS.** De 7 h 30 à 19 heures. Tél. 0.810.630.063.

■ **ANPAA 63.** Prévention en alcoolologie et addictologie. Tél. 04.73.34.80.05.

■ **SERVICES**

■ **EAU ET ASSAINISSEMENT.** Tél. 04.73.42.62.40, de 8 h 15 à 17 h 45. En dehors de ces horaires et seulement en cas d'urgence, tél. 18 ou 112 (pompiers).

■ **PISCINES.** Stade nautique Pierre-de-Coubertin, tél. 04.73.17.60.70.

■ **Piscine Jacques-Magnier,** tél. 04.63.66.95.40.

■ **Centre aquatique de Chamalières,** tél. 04.73.29.78.78.

**STAR WARS** ■ Le 7<sup>e</sup> épisode sortira le 16 décembre

## Les salles attendent le Réveil

Près de dix années après la sortie de *La revanche des Sith*, la saga Star Wars réinvente les salles avec un épisode qui fait suite à la trilogie originale (1977-1983).

Ce septième volet produit par Disney, *Le réveil de la force*, poursuivra donc, 32 années après la première sortie en salle, la narration initiée par *Le retour du Jedi*.

Voilà donc un événement auquel les fans et complexes cinématographiques se préparent activement.

Deux mois avant la sortie du film, les réservations pour les premières séances sont déjà presque complètes. C'est le cas au complexe Ciné Dôme. On compte déjà entre 25 et 50 inscriptions ailleurs (par exemple au Ciné Jaude et au CGR Le Paris).

### Costumes et démonstration

Pour marquer le coup, les cinémas s'organisent aussi sur le mode événementiel. Le Ciné Jaude et le CGR Le Paris ouvriront exceptionnellement leurs portes dès 10 heures le mercredi 16 décembre. À Ciné Dôme, les fans sont



PREMIÈRE. Des fans invités à venir costumés. PHOTO S. BERDA

même invités à venir costumés à la première journée de projection. Ils pourront assister à un combat chorégraphié au sabre laser par l'Académie des Jedi auvergnats. Une

séance spéciale sera proposée à 21 h 45 avec de nombreuses animations. ■

➔ **Réservations.** www.cine-dome.fr, www.cinejaude.fr ou www.cgr-cinemas.fr/leparis/

### MÉMENTO

#### VISITES GUIDÉES

##### ■ Spécial famille

L'office de tourisme proposera un nouveau rendez-vous accessible aux plus jeunes : « Le centre historique de Clermont en famille » samedi 31 octobre à 15 heures. Renseignements au 04.73.98.65.00. ■

##### ■ Spécial jeune public et métiers gourmands

L'office de tourisme de Clermont donne rendez-vous aux plus jeunes le mercredi 28 octobre sous la conduite d'un guide conférencier, pour une visite jeune public (6-12 ans accompagné d'un adulte), à la découverte de métiers gourmands et des fromages.

Les anciens métiers de bouche ont laissé leur empreinte dans certains noms de rues ou de places : rues de la Boucherie, de la Treille, des Trois Raisins, Savaron ou place du Marché aux poissons. Le guide raconte ce passé gourmand du centre historique de Clermont. Puis invite à goûter et découvrir les fromages d'Auvergne offerts par l'association des Fromages AOP d'Auvergne. ■

➔ **Pratique.** Rendez-vous à la Maison du tourisme à 14 h 30. Durée de la visite : 1 heure, suivie du goûter d'environ une heure. Tarif unique : 4,90 €, gratuit jusqu'à 6 ans. Renseignements au 04.73.98.65.00.